



Rapport Sommaire (Art. 21 OEAA)

Ce rapport sert uniquement à l'information et n'a pas fait l'objet d'une enquête. Il est basé sur les déclarations à disposition.

Aéronef	PC-6/B2-H4	HB-FKT		
Exploitant	Flying Devil SA, avenue Tissot 2, 1006 Lausanne			
Propriétaire	Privé			
Pilote	Citoyen suisse, année de naissance 1946			
Licence	de pilote professionnel (avion) CPL(A)			
Heures de vol	Total	5566 h	au cours des derniers 90 jours	112 h
	sur le type en cause	4652 h	au cours des derniers 90 jours	112 h
Lieu	Croix-de Cœur, commune de Riddes/VS			
Coordonnées	584 175 / 107 957	Altitude	2130 m/M	
Date et heure	26 septembre 2014, 11h40 LT (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale			
Type d'utilisation	VFR, privé			
Phase du vol	Roulage après atterrissage			
Nature de l'accident	Collision avec le terrain			
Dommages aux personnes	Equipage	Passagers	Autres	
	Grièvement blessé	0	0	0
	Indemne/légèrement blessé	1	7	-
Dommages à l'aéronef	Cellule et pare-brise droite			
Autres dommages	Aucun			

Déroulement

Le pilote effectue un atterrissage qualifié d'idéal sur la place d'atterrissage en montagne de la Croix-de-Cœur puis ressent un choc important sur le côté gauche alors que l'avion roule dans la pente en herbe à une vitesse d'environ 30 km/h. Le pare-brise du côté passager se fend. Une fois l'avion stationné le pilote constate des dégâts à la cellule du côté gauche.

Lors de l'inspection de l'altisurface, il réalise qu'une profonde dépression existe à environ deux mètres de l'accotement gauche. Cette irrégularité du terrain lui était inconnue. Après un contact téléphonique avec le constructeur, le pilote redécolle seul à bord pour l'aérodrome de Bex. Un bus est organisé pour le retour des passagers.

Payerne, 26 janvier 2015

Service d'enquête suisse sur les accidents